

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Nom de l'Autorité contractante : Caisse des Dépôts et Consignation du Bénin

Objet : **Souscription à diverses polices d'assurance (santé, invalidité décès et multirisque) au profit de la CDC Bénin par accord-cadre de deux (02) ans à bon de commande annuel.**

Référence SIGMAP : S_CDCB_100896

Avis n° : AOON.004/CDCB/DG/PRMP/2025 du 19/06/2025

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin, version n°02, publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 29 avril 2025.
2. La Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) a obtenu dans le cadre de son budget, des fonds afin de financer son fonctionnement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la **souscription à diverses polices d'assurance (santé, invalidité décès et multirisque) au profit de la CDC Bénin par accord-cadre de deux (02) ans à bon de commande annuel.**
3. La Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : **souscription à diverses polices d'assurance (santé - prestations à fournir au Bénin, en Afrique et en Europe ; invalidité décès et multirisque) au profit de la CDC Bénin par accord-cadre de deux (02) ans à bon de commande annuel.**

Le présent appel d'offres est constitué de trois (03) lots à savoir :

lot1 : **Souscription à une police d'assurance santé au profit du personnel de la CDCB ;**

lot2 : **Souscription à une police d'assurance prévoyance décès au profit du personnel de la CDCB ;**

lot3 : **Souscription à une police d'assurance multirisque professionnelle au profit de la CDCB ;**

Un soumissionnaire peut soumissionner pour tous les trois lots et peut être attributaire de tous les lots dès lors que ce dernier dispose des capacités techniques et financières requises distinctement permettant d'exécuter les marchés afférents. Les offres variantes sont prises en compte lorsque l'offre de base est évaluée la plus avantageuse.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics ; Email : prmp.cdcb@cdcb.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics sis au 1^{er} Etage de l'Immeuble « LE JATOBA », Avenue Jean-Paul II, lot 20, Zone résidentielle à Cotonou de 08 heures à 12 heures 30 min et de 14 heures à 17 heures 30 min, heures locales (GMT+1).

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) **Pour les anciennes entreprises**

❖ **Capacité technique :**

Le candidat doit prouver, qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

Pour tous les lots

- Être une entreprise exerçant dans le **domaine des assurances**, justifié par l'extrait légalisé du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts ;
- Disposer d'un agrément (ou autorisation) d'exercer l'activité d'assurance sur le territoire béninois, délivré par le Ministre de l'Economie et des Finances ;
- Disposer d'un agrément (ou autorisation) d'exercer l'activité d'assurance sur le territoire béninois, délivré par la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance (CIMA) ;
- Avoir effectivement exécuté en tant qu'assureur au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours, au moins deux (02) marchés de police d'assurance similaire par lot.

Le montant de chaque marché doit équivaloir à au moins :

- Lot1 : assurance santé d'une valeur de soixante millions (60.000.000) F CFA HT
- Lot2 : assurance prévoyance décès d'une valeur de quinze millions (15.000.000) F CFA HT
- Lot 3 : assurance multirisque professionnelle d'une valeur de quatre millions cinq cents (4.500.000) F CFA.

NB : Produire la copie légalisée de l'attestation de bonne fin d'exécution ou du procès-verbal de réception, assortie du contrat (copie de la page de garde, page de signature et page portant les montants en copie simple), signé par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

L'autorité contractante communiquera au moment de l'attribution du marché les références de son courtier qui assurera de façon permanente, la communication entre la Compagnie d'assurance et la Caisse de Dépôt et Consignations du Bénin.

Pour le lot 1 uniquement :

- Couvrir au minimum le Bénin, et disposer d'un réseau de prestataires et de couverture sanitaire répondant au minimum aux exigences définies dans la description technique des services (joindre la liste du réseau de prestataires agréés et copie simple des pages de garde et de signature des conventions de partenariat pour le minimum exigé par zone).

- ❖ **Capacités financières :**

- Soumettre les états financiers (quinze premières pages) des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) présentées par un comptable employé de l'entreprise, attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention DGI ;
- Avoir réalisé durant les trois dernières années (2022, 2023 et 2024) un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins :
 - **LOT 1 : quatre-vingt-seize millions (96.000.000) F CFA HT ;**
 - **LOT 2 : vingt-quatre millions (24.000.000) F CFA HT ;**
 - **LOT 3 : sept millions deux cents (7 200 000) francs CFA HT ;**
- Avoir accès à des financements tels que les avoirs liquides ou des lignes de crédit, justifiés par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin. Produire une attestation de capacité financière d'un montant de :
 - **LOT 1 : Six millions six cent soixante-six mille six cent soixante-sept (6.666.667) F CFA**
 - **LOT 2 : Un millions six cent soixante-six mille six cent soixante-sept (1.666.667) F CFA**
 - **LOT 3 : Cinq cent mille (500.000) F CFA**

Le montant doit être inscrit en chiffres et en lettres sur l'attestation de capacité financière.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- ❖ **Capacité technique :**

Le candidat doit prouver, qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

Pour tous les lots

- Être une entreprise exerçant dans le **domaine des assurances**, justifié par l'extrait légalisé du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts ;

- Disposer d'un agrément (ou autorisation) d'exercer l'activité d'assurance sur le territoire béninois, délivré par le Ministre de l'Economie et des Finances ;
- Disposer d'un agrément (ou autorisation) d'exercer l'activité d'assurance sur le territoire béninois, délivré par la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance (CIMA);
- Disposer d'un personnel clé qualifié composé d'au moins deux (02) médecins conseil permanent ayant au minimum sept (07) années d'expériences générales prouvées par les copies légalisées des attestations de travail, le curriculum vitae et la pièce d'identité en cours de validité.
- Un personnel d'encadrement, conseiller en assurance (titulaire d'un diplôme BAC+3 en assurance, ayant au moins cinq (05) ans d'expériences prouvées par des attestations de travail légalisées plus des curricula vitae.

Le personnel clé et d'encadrement doit avoir participé à l'exécution au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours, à au moins deux (02) marchés de **police d'assurance similaire par lot**.

Le montant de chaque marché doit équivaloir à au moins :

- LOT1 : assurance santé d'une valeur de soixante millions (60.000.000) F CFA HT
- LOT 2 : assurance prévoyance décès d'une valeur de quinze millions (15.000.000) F CFA HT
- Lot 3 : assurance multirisque professionnelle d'une valeur de quatre millions cinq cents (4.500.000) F CFA.

NB : Produire la copie légalisée de l'attestation de travail/de participation.

Pour le lot 1 uniquement :

- Couvrir au minimum le Bénin, et disposer d'un réseau de prestataires et de couverture sanitaire répondant au minimum aux exigences définies dans la description technique des services (joindre la liste du réseau de prestataires agréés et copie simple des pages de garde et de signature des conventions de partenariat pour le minimum exigé par zone ;

❖ **Capacités financières :**

- Les entreprises naissantes devront fournir le bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine.
- Produire une attestation de capacité financière d'un montant de :
 - **LOT 1 : Six millions six cent soixante-six mille six cent soixante-sept (6.666.667) F CFA**
 - **LOT 2 : Un millions six cent soixante-six mille six cent soixante-sept (1.666.667) F CFA**
 - **LOT 3 : Cinq cent mille (500.000) F CFA**



- Fournir une assurance de risques professionnels en original ou copie légalisée d'un montant minimal de :
 - LOT 1 : **Quatre-vingt-huit millions (88.000.000) F CFA**
 - LOT 2 : **Vingt-deux millions (22.000.000) F CFA**
 - LOT 3 : **Six millions six cent mille (6.600.000) F CFA.**

Le montant doit être inscrit en chiffres et en lettres sur l'attestation de capacité financière.

NB : L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des références techniques (attestation de bonne fin d'exécution et autres preuves) présentées par les candidats, auprès des autorités contractantes bénéficiaires ayant délivrés lesdites références techniques.

7. Le délai de réalisation est de :

Lot 1 : **deux (02) ans à bon de commande annuel ;**

lot 2 : **deux (02) ans à bon de commande annuel ;**

lot 3 : **deux (02) ans à bon de commande annuel.**

Le délai de réalisation de l'accord cadre est de deux (02) ans non renouvelables pour chaque lot à compter de la date de sa notification au titulaire. La durée de chaque bon de commande est de douze (12) mois à compter de la date de l'ordre de service de commencer les prestations prévues.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du **Vendredi 20 Juin** 2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de la **Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin)**, sis au **1^{er} Etage de l'Immeuble « LE JATOBA », Avenue Jean-Paul II, lot 20, Zone résidentielle à Cotonou** de **08 heures à 12 heures 30 min** et de **14 heures à 17 heures 30 min, heures locales (GMT+1)**. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier. Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin), Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis au 1^{er} Etage de l'Immeuble « LE JATOBA », Avenue Jean-Paul II, lot 20, Zone résidentielle à Cotonou** au plus tard le **Lundi 14 Juillet** 2025 à **09 heures précises, heure locale (GMT+1)**. Le **défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL RELATIF A LA SOUCSCRIPTION A DIVERSES POLICES D'ASSURANCE (SANTE, INVALIDITE DECES ET MULTIRISQUE) AU PROFIT DE LA CDC BENIN PAR ACCORD-CADRE DE DEUX (02) ANS A BON DE COMMANDE ANNUEL

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin), Salle de réunion sise au 1^{er} Etage de l'Immeuble « LE JATOBA », Avenue Jean-Paul II, lot 20, Zone résidentielle à Cotonou** le lundi 14 Juillet 2025 à 09 heures 30 min, heure locale (GMT+1).

11. Les offre doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

Lot1 : Huit cent mille (800 000) francs CFA

Lot2 : Deux Cent mille (200 000) francs CFA

Lot3 : Soixante mille (60 000) francs CFA

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Cotonou le 19/06/2025 2025

La Personne Responsable des Marchés Publics




Herbert Emmanuel VIEYRA